



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 18 janvier 2011 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence du maire suppléant DENIS HÉBERT.

Madame la mairesse Marlene Cordato a motivé son absence.

Le directeur général, et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Gracia Bellefeuille Malette, décédée le 21 décembre 2010, à l'âge de 92 ans. Madame Bellefeuille Malette est la mère de Rita Bydal, préposée à l'aréna, sites et locaux;
- Monsieur Daniel Morgan, décédé le 31 décembre 2010, à l'âge de 46 ans;
- Madame Thérèse Cordato (née Rocque), décédée le 9 janvier 2011, à l'âge de 76 ans. Madame Cordato est la mère de Marlene Cordato, mairesse de Boisbriand.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Avant de procéder à l'ouverture de la séance, monsieur le maire suppléant Denis Hébert, fait lecture à l'assemblée d'un message rédigé par madame la mairesse Marlene Cordato, expliquant son absence à la présente séance en raison du décès de sa mère.

**RÉSOLUTION 2011-01-003**  
**ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE modifier l'article 23 de l'ordre du jour « Statistiques des permis de construction » par la correction du montant total mensuel par « 1 247 412 \$ » et par la correction du total cumulatif par « 59 011 780 \$ ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

### **Monsieur André Bordeleau**

- Augmentation de l'évaluation des résidences sur le chemin de la Côte-Sud.

### **Monsieur Michel Patenaude**

- Mesures destinées aux aînés vs Budget de la Ville.

### **Monsieur Martin Drapeau**

- Enquête policière sur la mairesse et son conjoint;
- Programme d'aide financière pour la rénovation à l'affichage commercial;
- Enseignes commerciales.

### **Madame Marlène Côté**

- Lit le communiqué de la Presse du 17 décembre 2010. Demande le retrait de la mairesse le temps de l'enquête policière.
- Poubelles vs le déneigement.

### **Madame Monique Dumas Quesnel**

- Procédures dans le dossier AccelLab;
- Invite la population à consulter le site Internet du ministère de la Justice – Cour Supérieure pour suivre l'évolution d'un dossier judiciairisé.

### **Monsieur Carl Marotte**

- Collecte des sapins;
- Horaire des vacances du personnel de la Ville pour la période des fêtes;
- Coût du déneigement des bornes fontaines;
- Déploire que les conseillers ne soient pas plus au courant des affaires de la ville.

### **Monsieur Marcel Caron**

- Procédures dossier AccelLab.

La période de questions a été d'une durée de trente-cinq (35) minutes.

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, monsieur le conseiller Patrick Thifault informe le conseil et l'assemblée qu'il a un lien d'affaires avec le requérant de la demande de dérogation mineure suivante.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2011-01-004**

**AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 60 À 64, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 107-1 – LOT 3 005 719 DU CADASTRE DU QUÉBEC –**

Monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure ayant pour effet d'établir la norme de la marge de recul latérale droite du bâtiment situé aux 60 à 64, chemin de la Grande-Côte à 2,52 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 3 mètres dans cette zone et la norme de la marge de recul arrière à 7.02 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 9 mètres.

Après avoir exposé ce qui précède, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

À cette occasion, une seule question a été posée à ce sujet.

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie et du Service d'urbanisme de la Ville;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter pour le bâtiment mixte implanté sur le lot 3 005 719 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne et situé aux 60-64, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 107-1, d'établir la norme de la marge de recul latérale droite à 2,52 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 3 mètres dans cette zone et la norme de la marge de recul arrière à 7.02 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 9 mètres.

D'autoriser le Service d'urbanisme à émettre tout permis ou certificat donnant effet à la résolution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-005**

**PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT

APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter les procès-verbaux suivants :

- Séance ordinaire du 7 décembre 2010;
- Séance extraordinaire du 8 décembre 2010 à 20 h – Adoption du budget;
- Séance extraordinaire, du 8 décembre 2010 à 20 h 45.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-006  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement pour les règlements suivants :

Le 10 janvier 2011

RV-1332-2 : Règlement RV-1332-2 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1332 ayant trait aux travaux d'immunisation des terrains du secteur de la terrasse Robert et l'avenue des Mille-Îles (au sud de la rue Camille).

RV-1484 : Règlement pourvoyant à la contribution de la Ville aux travaux de la station de purification d'eau de Sainte-Thérèse.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-007  
RÈGLEMENT RV-610-9 – AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-610-9 modifiant le Règlement RV-610 sur le traitement des membres du conseil.

**RÉSOLUTION 2011-01-008  
RÈGLEMENT RV-1476-1 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1476-1 modifiant le Règlement RV-1476 sur le Programme de crédit de taxes à l'égard des immeubles situés dans les parcs industriels de la municipalité.

**RÉSOLUTION 2011-01-009  
RÈGLEMENT RV-1489 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1489 sur les vente-débarras.

**RÉSOLUTION 2011-01-010  
RÈGLEMENT RV-1482-1 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1482-1 modifiant le Règlement RV-1482 sur le tarif de raccordement d'une entrée privée au service d'aqueduc municipal visé par le Règlement RV-1426.

**RÉSOLUTION 2011-01-011**  
**RÈGLEMENT RV-1490 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller David McKinley donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1490 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements municipaux pour l'année 2011 et son financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2011-01-012**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 25 novembre 2010 au 5 janvier 2011 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-013**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 novembre 2010 au 15 décembre 2010:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 165 730,50	
Activités financières d'investissement	297 447,02	
Total des chèques fournisseurs		2 463 177,52
Salaires – Dépenses	933 872,31	
Salaires - Déductions	(336 938,81)	
Total des salaires nets		596 933,50
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 060 111,02

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-014  
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 3 janvier 2011, révisée le 6 janvier 2011, montrant un total de 1 454 133,55 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-015  
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, savoir :

A) 15 000 \$ pour la réfection des estrades dans divers parcs, projet 799 027;

B) 2 000 \$ pour le réaménagement de la salle d'imprimante du Service de la trésorerie, projet 811 007;

C) 3 000 \$ pour l'acquisition d'un logiciel d'archivage de courriels, projet 10 912;

D) 35 000 \$ pour la réalisation de divers projets informatiques, projets 11 130, 11 908, 11 914 et 11 915;

E) 20 000 \$ pour la mise à jour du logiciel compteur d'eau, projet 10 132;

F) 15 000 \$ pour l'acquisition de licences Windows et Office, projet 10 911;

G) 25 000 \$ pour l'acquisition de quatre (4) serveurs, projet 11 913;

H) 25 000 \$ pour l'acquisition d'un logiciel de gestion pour le Service de sécurité incendie, projet 10 220.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-016  
SOUMISSIONS – FOURNITURE ET INSTALLATION DE BANCS ET  
POUBELLES DANS LE SECTEUR DU FAUBOURG BOISBRIAND –  
CONTRAT 2010-1167**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu une soumission pour la fourniture et l'installation de bancs et poubelles dans le secteur du Faubourg Boisbriand, à savoir :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (sans les taxes)
Equiparc Manufacturier d'Équipement de Parcs inc. 1001, rue James-Brodie St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 0C1	49 085 \$  55 404,69 \$ (avec taxes)

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité de l'offre reçue a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter l'offre Equiparc., au montant de 55 404,69 \$ comprenant toutes les taxes, pour la fourniture et l'installation de bancs et poubelles dans le secteur du Faubourg Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-017  
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES  
SOUMISSIONS – CONCIERGERIE DE L'HÔTEL DE VILLE ET ESPACES  
COMMUNS DE L'ÉDIFICE – CONTRAT 2010-1168**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de conciergerie de l'hôtel de ville et espaces communs de l'édifice, tel que dressé par la greffière, en date du 14 décembre 2010, contrat 2010-1168.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-018  
SOUMISSIONS – CONCIERGERIE DE L'HÔTEL DE VILLE ET ESPACES  
COMMUNS DE L'ÉDIFICE – CONTRAT 2010-1168**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu trois (3) soumissions pour les travaux de conciergerie de l'hôtel de ville et espaces communs de l'édifice, à savoir :

Vite Action inc.  
783, avenue Jean-Duceppe  
Boisbriand (Québec) J7G 3K4

Du 1 <sup>er</sup> février 2011 au 31 juillet 2012	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total (18 mois) (taxes incluses)
Entretien des locaux administratifs de l'hôtel de ville	3 300 \$	3 724,88 \$	67 047,84 \$
Entretien des espaces communs de l'édifice	465 \$	524,87 \$	9 447,66 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>76 495,50 \$</b>

Pla-Net inc.  
 Services d'Entretien d'Édifices  
 1150, rue Delacroix  
 Boisbriand (Québec) J7G 3E2

Du 1 <sup>er</sup> février 2011 au 31 juillet 2012	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total (18 mois) (taxes incluses)
Entretien des locaux administratifs de l'hôtel de ville	3 380 \$	3 815,18 \$	68 673,15 \$
Entretien des espaces communs de l'édifice	530 \$	598,24 \$	10 768,28 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>79 441,43 \$</b>

Natalia Cordeiro  
 52, boulevard Provencher  
 Boisbriand (Québec) J7G 1M7

Du 1 <sup>er</sup> février 2011 au 31 juillet 2012	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total (18 mois) (taxes incluses)
Entretien des locaux administratifs de l'hôtel de ville	3 995 \$	4 509,35 \$	54 112,20 \$
Entretien des espaces communs de l'édifice	3 995 \$	4 509,35 \$	27 056,10 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>81 168,30 \$</b>

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

En conséquence, il est :  
 PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
 APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY



D'accepter l'offre de Vite Action inc., au montant de 76 495,50 \$ comprenant toutes les taxes, pour les travaux de conciergerie de l'hôtel de ville et espaces communs de l'édifice, pour une période de dix-huit (18) mois, soit du 1<sup>er</sup> février 2011 au 31 juillet 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-019  
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES  
SOUSSIONS – MANUTENTION ET TRANSPORT DES CONTENEURS  
DES BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT 2010-1162-1**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions la manutention et le transport des conteneurs des boues de l'usine d'épuration, tel que dressé par la greffière, en date du 18 janvier 2011, contrat 2010-1162-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-020  
SOUSSIONS – MANUTENTION ET TRANSPORT DES CONTENEURS  
DES BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT 2010-1162-1**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu deux (2) soumissions pour la manutention et transport des conteneurs des boues de l'usine d'épuration, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
BFI Canada inc. 4141, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1M7	282 412,27 \$
Waste Management Québec inc. 2457, chemin du Lac Longueuil (Québec) J4N 1P1	331 128,09 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter l'offre de BFI Canada., au montant corrigé de 282 412,96 \$ comprenant toutes les taxes, pour la manutention et le transport des conteneurs des boues de l'usine d'épuration pour une durée de quarante-neuf (49) semaines, à compter du 24 janvier 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-021  
INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE prendre acte du dépôt au 10 janvier 2011 de toutes les déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux conformément aux articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

DE transmettre un avis du présent dépôt au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-022  
RETOUR DES CARTONS DE LECTURE D'EAU**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'établir le 23 février 2011 comme étant la date limite pour le retour par les contribuables des cartons de lecture de compteurs d'eau, conformément au Règlement RV-991-21 concernant la régie et l'administration de l'aqueduc.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-023  
POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter la politique de gestion contractuelle, version Janvier 2011, conformément à l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19), visant à instaurer plus de transparence et une meilleure gestion des contrats municipaux.

DE transmettre la présente politique au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ce, conformément aux prescriptions de la Loi.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-024  
COMITÉ DE TRAVAIL RÉGIONAL SUR L'EAU POTABLE – NOMINATION  
D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE nommer monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, comme représentant de la Ville au Comité de travail régional sur l'eau potable créé par la MRC Thérèse-De Blainville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-025  
ACHAT EN COMMUN D'ASSURANCES – SIGNATURE D'UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la conclusion d'une entente pour l'achat en commun d'assurances de dommages par le Regroupement des Villes et Régies des MRC Thérèse-De Blainville et Mirabel et la Ville de Saint-Eustache, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2014, ladite entente mandatant la Ville de Blainville pour demander des soumissions pour l'adjudication des contrats d'assurance et l'octroi de mandats professionnels pour et au nom de la Ville et selon les règles applicables en vertu de la Loi sur les cités et villes.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville aux frais de gestion versés au mandataire ainsi que les honoraires professionnels du vérificateur du fonds de franchise selon la quote-part prévue à ladite entente.

D'autorisation la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer l'entente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-026  
MRC THÉRÈSE-DE BLAINVILLE – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 ET QUOTE-PART DE LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 de la MRC Thérèse-De Blainville;

D'autoriser le trésorier à verser la quote-part de la Ville au montant de 167 750 \$ réparti comme suit :

		<u>poste budgétaire</u>
- Fonctionnement de la MRC	41 127 \$	02 691 00 920
- Développement économique (CLD)	122 596 \$	02 620 00 494
- Service covoiturage	4 027 \$	02 691 00 920

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-027**  
**SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE – SOCIÉTÉ CANADIENNE**  
**DE LA CROIX-ROUGE – SERVICES AUX SINISTRÉS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer un protocole d'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge relatif aux services aux sinistrés.

D'autoriser le versement de la contribution annuelle de la Ville pour la durée de l'entente comme suit :

Pour l'année 2011	0,14 \$ per capita
Pour l'année 2012	0,15 \$ per capita
Pour l'année 2013	0,15 \$ per capita

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-028**  
**VENTE À L'ENCAN 2011**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la tenue d'une vente à l'enchère publique des biens non réclamés en possession de la ville ainsi que l'équipement dont elle désire se départir, le 7 mai 2011 aux Ateliers municipaux, 740, chemin de la Grande-Côte, le tout selon l'article 461 de la Loi sur les cités et villes.

DE mandater Éric Latraverse, Cabinet d'huissiers de Justice, pour agir comme commissaire priseur lors de la vente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-029**  
**STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de novembre 2010 montrant un total mensuel de 12 433 155 \$ et un cumulatif de 57 762 108 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-030**  
**STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2010 montrant un total mensuel de 1 247 412 \$ et un cumulatif de 59 011 780 \$.

Adoptée

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, monsieur le conseiller Patrick Thifault informe le conseil et l'assemblée qu'il a un lien d'affaires avec le requérant de la demande de dérogation mineure suivante.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2011-01-031  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION  
D'ENSEIGNE – GUILBAULT, BOURGEOIS, COMPTABLES AGRÉÉS –  
96, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 106**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 décembre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Guilbault, Bourgeois, comptables agréés, au 96, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 106, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Plan, simulation couleur et détails de l'enseigne, préparés par Enseignes image in Inc. en date du 29 novembre 2010, révision 1 en date du 1er décembre 2010.

(R-10-CU-2162)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-032  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION  
D'ENSEIGNE – HISTOIRE DE JOUETS – 3056, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-  
CACHÉE – ZONE C-2 423**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 décembre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Histoire de jouets au 3056, chemin de la Rivière-Cachée, dans la zone C-2 423, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation et détails, préparés par la firme Gravure Mille-Îles et datés de septembre 2010.
  - Photo de l'enseigne existante.
- (R-10-CU-2163)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-033**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'ENSEIGNE – PFD AVOCATS – 20 865, CHEMIN DE LA CÔTE-NORD –**  
**ZONE I-3 463**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
 APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 décembre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour PFD Avocats au 20 865, chemin de la Côte-Nord, dans la zone I-3 463, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur et détails de l'enseigne, préparés par Enseignes Barbo en date du 18 novembre 2011.
- (R-10-CU-2164)

Adoptée

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, monsieur le conseiller Patrick Thifault informe le conseil et l'assemblée qu'il a un lien d'affaires avec le requérant de la demande de dérogation mineure suivante.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2011-01-034**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'ENSEIGNE – VIN EXPERT – LES PLAISIRS DU VIN – 98, CHEMIN DE**  
**LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 106**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
 APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 décembre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Vin expert – Les Plaisirs du Vin, au 98, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 106 plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Plan, simulation couleur et détails de l'enseigne concernée, préparé par Enseignes image in Inc. en date du 24 novembre 2010, révision 1 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2010.

(R-10-CU-2165)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-035  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION  
D'ENSEIGNE – TIM HORTONS – 718, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE –  
ZONE C-2 310**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 décembre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne principale sur mur, une enseigne sur pylône et deux enseignes directionnelles pour Tim Hortons, au 718, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 310 plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur, préparée par PPU urbaniste conseil, le 25 novembre 2010;
- Localisation et détails des enseignes au mur, sur poteau et directionnelle, préparés par Enseignes Leco en date du 4 octobre 2010.

(R-10-CU-2166)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-036  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION  
D'ENSEIGNE – ÉDIFICE DION – 20 865, CHEMIN DE LA CÔTE-NORD –  
ZONE I-3 463**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 décembre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne sur socle pour Édifice Dion au 20 865, chemin de la Côte-Nord, dans la zone I-3 463 plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur et détails de l'enseigne, préparés par Enseignes Barbo en date du 28 octobre 2010, révision 2 en date du 30 novembre 2010;
- Localisation de l'enseigne.

(R-10-CU-2169)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-037**  
**RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de décembre 2010, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-038**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE**  
**TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Émilie Trudel	Commis au Service au loisirs au Service des loisirs, à compter du 19 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 17 décembre 2011, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
---------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Lynda Hébert	Commis à la réception au Service des travaux publics, à compter du 19 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 17 décembre 2011, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux.
--------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-039**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ – SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Émilie Rochette Jalbert	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 19 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 18 juin 2011;
-------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Sengphet Soysangwane	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 19 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 14 mai 2011;
Alain Hamel	Préposé au Service des loisirs à compter du 19 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 18 juin 2011;
Katy Mc Laughlin	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 19 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 28 mai 2011;
Marc-Antoine Bélanger Simon Chapleau Maxime Perrier	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics, à compter du 19 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 14 mai 2011;
Mathieu Côté Mathieu Dallaire Benoît Faucher Niko Yamada	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics, à compter du 19 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 7 mai 2011;
Louis-Philippe Lacasse	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics, à compter du 19 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 14 mai 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-040  
CONTREMAÎTRE DIVISION MÉCANIQUE AU SERVICE DES TRAVAUX  
PUBLICS – PROLONGATION DE CONTRAT**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la prolongation de contrat de monsieur Carol Caron au poste de contremaître division mécanique au Service des travaux publics;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer un contrat de travail.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-01-041  
PERMANENCE – POMPIERS À TEMPS PARTIEL AU SERVICE  
SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

DE confirmer la permanence au poste de pompier à temps partiel au Service sécurité incendie de messieurs Marc-André Miron, Langis Rousseau, Simon Turenne et Alexandre Turgeon, à compter du 15 février 2011.

Adoptée

### **COMMUNICATIONS DU MAIRE SUPPLÉANT AU PUBLIC**

- Meilleurs vœux de Bonne Année et surtout de la santé pour l'année 2011 ;
- Les allégations d'enquête – Cela est très important et mérite attention et prudence et cela permettra l'assainissement du climat ;
- Regardons plutôt en avant et souhaite qu'il y ait de beaux projets positifs à Boisbriand pour l'avenir.

### **COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

#### **Madame Lyne Levert, District Sanche**

- Meilleurs vœux de Bonne Année;
- Les 5 et 6 février 2011 – Fête de l'hiver au parc Charbonneau;
- Le 19 février 2011 – Soirée au flambeau au parc du Domaine Vert – plusieurs activités seront offertes.

#### **Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Remercie les citoyens de se présenter en si grand nombre;
- Réitère sa déception quant à la polémique qui entoure la Ville;
- Souhaite que tous les conseillers se rappelle son serment d'office lorsqu'il est temps d'agir.

#### **Madame Christine Beaudette, District Filion**

- Brunch du partage – Surprise et heureuse de la participation des citoyens et des bénévoles;
- Exprime sa confiance en madame Cordato et souhaite que dans le futur le travail d'équipe s'améliore.

#### **Monsieur Patrick Thifault, District Dubois**

- Domaine Vert – Relate l'intérêt du site et invite les citoyens à s'y rendre;
- Visite du directeur général de chacun des districts avec chacun des conseillers – Remercie et félicite monsieur Lachance pour sa belle initiative;
- Cites les dernière réalisations et investissements effectués par des entreprises de Boisbriand;
- Revient sur les événements de ce soir et les allégations concernant la mairesse et précise que les informations qui lui ont été communiquées n'auraient pas été concluantes.

**Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Le 24 septembre 2011 – Fête du 10<sup>e</sup> Anniversaire du pacte d'amitié avec la Ville d'Annemasse. Surveiller l'information qui sortira dans l'Info Boisbriand à tous les mois d'ici le mois de septembre 2011;
- Le 19 février à 18 h – Soirée bénéfique pour la Troupe Les Vagabonds de Boisbriand à la Maison du citoyen et Place de la culture;
- Souhaite résumer les événements récents par la citation du proverbe suivant : « La bave du crapaud n'atteindre pas la blanche colombe ».

**Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Meilleurs vœux de Bonne Année et souhaite à chacun santé et amour;
- Brunch du partage – Souligne le travail de monsieur David McKinley pour son rôle de Père Noël;
- Est consterné de voir que les médias s'intéressent à la Ville de Boisbriand en raison des allégations et enquêtes qui concernent la Ville. Souhaite que 2011 nous apporte de meilleures nouvelles.

**Monsieur David McKinley, District Dion**

- Brunch du partage;
- Tour de son district avec le nouveau directeur général – A fortement apprécié son expérience et remercie monsieur Lachance;
- Exprime son désarroi face à la mauvaise presse dont la Ville fait l'objet, tout cela fait reculer la Ville.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Monsieur Car Marotte**

- Article 10 d)
- Article 11
- Article 19
- Article 28
- Article 31

**Madame Chantal Pilon**

- Article 10

**Monsieur Jacques Lalande**

- Article 2

**Monsieur André Bordeleau**

- Article 6

**RÉSOLUTION 2011-01-042**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 21 h 05.

Adoptée

---